

DECISION

OBJET : POUILLOUX - Indemnisation du sinistre du 13 août 2022 par SMACL Assurances

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juillet 2020, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le 13 août 2022, des bornes réfléchissantes situées « En Thomasse » à POUILLOUX et appartenant à la Communauté urbaine, ont été arrachées par un véhicule appartenant à la poste lors d'un accident de la circulation,

Considérant qu'une déclaration d'accident a été effectuée par la Communauté urbaine auprès de SMACL Assurances, au titre de contrat « Dommages aux biens »,

Considérant que la compagnie d'Assurances SMACL Assurances nous a fait parvenir un règlement de 279,07 €,

Considérant qu'il convient d'émettre un titre de recette afin que la Communauté urbaine soit indemnisée du préjudice subi,

DECIDE ce qui suit :

- Un titre de recette sera émis à l'encontre de SMACL Assurances – 141 Avenue Salvador ALLENDE-79031 NIORT, en règlement du préjudice consécutif au sinistre en date du 13 août 2022, des bornes réfléchissantes situées « En Thomasse » à POUILLOUX arrachées par un véhicule appartenant à la poste, lors d'un accident de la circulation ;
- La recette d'un montant de 279,07 € sera imputée au budget principal sur le chapitre correspondant ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion ;

Fait à Le Creusot, le 9 septembre 2022

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 26 septembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 26 septembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.